



Gestion de trésorerie : anticiper pour ne pas piloter à vue !

Alors que la moisson approche, les aléas climatiques et économiques et leurs nombreux effets pèsent une nouvelle fois sur les trésoreries. Certes, la visibilité est très faible et dans ce contexte le pilotage de sa trésorerie est un outil déterminant dans la conduite de vos exploitations.

L'année 2016 sera une nouvelle fois très compliquée, la volatilité étant désormais durablement implantée dans l'environnement économique des exploitations. S'y ajoutent désormais des aléas climatiques fortement marqués et des filières malmenées. Difficile de piloter son exploitation dans ce contexte de turbulences avec des repères historiques qui ont eux aussi quasiment tous disparus. «Prendre les devants, ressortir papiers et calculettes devient encore plus d'actualité» insiste Christophe Marconnet, responsable de l'équipe des conseillers d'entreprise. «La volatilité peut aussi créer des opportunités comme avec l'azote liquide en ce moment mais on ne peut plus se permettre de piloter à vue. La gestion fine de la trésorerie est un outil primordial pour évoluer dans les turbulences, même s'il est devenu très difficile de se projeter, autant pour les agriculteurs que leurs conseillers».

Anticiper avec un budget de trésorerie

Comme vous, vos partenaires, clients, fournisseurs et banquiers n'apprécient pas d'être mis devant le fait accompli. Des solutions peuvent être construites avec eux, à condition d'anticiper et d'expliquer en se basant notamment sur un budget prévisionnel de trésorerie. Pas besoin d'outils difficiles à se procurer et à manipuler, un tableau papier pourra également faire l'affaire. La période avant moisson est favorable pour mener ce travail d'estimation, puis de projection à quelques mois en se posant ainsi les questions suivantes : Quelle est la situation de mon compte bancaire et de mes engagements fournisseurs ? Quelles peuvent être mes recettes et mes dépenses courantes ? Comment vont évoluer mes annuités et les prélèvements obligatoires ? Quel est le niveau de prélèvements nécessaires ? Où en serai-je dans quelques mois ?

Il n'y a pas de réponses absolues mais «les bonnes questions doivent être posées» pour détecter les périodes délicates et envisager avec ses partenaires différents aménagements.

Construire des solutions avec ses partenaires

Jouer la carte de la transparence et de l'anticipation vous donne des atouts pour envisager des solutions négociées. Bien entendu, ces différentes réponses seront intégrées dans une vision globale du fonctionnement de l'exploitation, le premier levier examiné au préalable étant la maîtrise technico-économique des différentes productions. Il conviendra aussi de mesurer si le déficit de trésorerie est imputable aux situations des différentes filières ou masque des choix de gestion incohérents sur plusieurs campagnes. Pour passer en «trésorerie tendue», il ne faut pas hésiter à envisager l'utilisation de tous les leviers possibles, qu'ils soient d'abord techniques,

puis économiques ou financiers comme par exemple :

- la négociation des modalités de règlement de ses fournisseurs,
- la sollicitation d'une avance sur la récolte, voire sur les aides PAC,
- l'ajustement des enveloppes des découverts autorisés et des lignes de crédit,
- le refinancement de dépenses autofinancées ou des comptes associés créditeurs,
- la modulation des annuités existantes, voire le réétalement.

Alors que les outils de pilotage technique des exploitations vont continuer à se perfectionner, le suivi de trésorerie demeurera fondamental. A vos stylos et calculettes ! N'hésitez pas à solliciter l'appui d'un conseiller d'entreprise.

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service Conseil d'Entreprise
03 87 66 12 49
christiane.dorofieff@moselle.chambagri.fr

◆ Actions

L'APAD Nord Est se forme à la fertilité des sols

Le 12 mai dernier, l'Association pour la Promotion de l'Agriculture Durable (APAD) Nord Est s'est formée à la fertilité des sols. Retour sur cette journée riche en apprentissages.

Créée en mars 2015, l'APAD Nord Est fédère un peu plus d'une vingtaine d'agriculteurs intéressés par l'agriculture de conservation des sols. Les trois grands axes de cette technique, abandon du travail du sol, couverture permanente du sol et rotation, doivent permettre d'améliorer la vie biologique du sol et sa fertilité.

Afin de mieux comprendre le fonctionnement de leurs sols, les exploitants, aidés par le service Form'agir des Chambres d'Agri-

culture Territoire Lorrain, ont monté une formation sur la fertilité des sols.

Une formation basée sur des observations de terrain

Ainsi, seize agriculteurs ont pu bénéficier des connaissances de Christophe Barbot, pédologue à la Chambre d'agriculture d'Alsace. La formation était basée sur l'observation de quatre parcelles : trois parcelles aux types de sol différents, menées depuis plusieurs années en semis direct sous couvert et une parcelle en labour.

Des profils de sols à la bêche ont permis d'évaluer la structure de ces sols et la qualité des agrégats. L'observation de l'état de surface des parcelles a mis en évidence des différences de sensibilité à la battance. La présence de carbonates et la disponibilité de la matière organique ont été testées respectivement à l'aide d'acide chlorhydrique et d'eau oxygénée. L'observation du chevelu racinaire et des galeries de vers de terre, très présentes sur les parcelles en agriculture de conservation des sols, a fourni des informations sur la perméa-



Les exploitants ont été très intéressés par les explications de Christophe Barbot (Chambre d'agriculture d'Alsace).

bilité de ces sols.

Une seconde journée de restitution à l'automne

Les observations réalisées ont été complétées par des prélèvements de sols qui feront l'objet d'analyses classiques de granulométrie et de composition physico-chimique des sols, mais aussi d'analyses plus poussées sur les différents compartiments de la matière organique des sols. L'ensemble des résultats fera l'objet d'une présen-

tation lors d'une journée en salle à l'automne.

La journée a été riche en échanges et a permis de répondre aux questionnements des agriculteurs sur l'impact de leurs pratiques.

Anne BARTH, consultante

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service agro-environnement-boues-
drainage-bâtiments
03 87 66 12 44
anne.barth@moselle.chambagri.fr



Racine utilisant préférentiellement une galerie de vers de terre.



RENDEZ-VOUS
MERCREDI 6 JUILLET
DE 15H À 21H
PLACE DU MARCHÉ COUVERT
À METZ

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MOSELLE À VOTRE SERVICE

Accueil du public

A Metz, 64 avenue André Malraux
du lundi au jeudi
de 8h à 12h et de 13h à 17h
Le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h

Dans les bureaux décentralisés, sur Rdv
Morhange, 2 rue du Pratel
Tél. 03 87 66 12 30
Sarrebou, 33 rue du Général De Gaulle
Tél. 03 87 66 04 41 (sauf le mercredi)

Nous contacter par téléphone :

Standard : 03 87 66 12 30

Economie, sociétés, installation, diversification :

Secteur ouest : C. Dorofieff 03 87 66 12 49

Secteur sud est : N. Ors 03 87 66 04 41

(sauf mercredi)

C. Vendramelli : 03 87 66 12 38

Point Accueil Installation : 03 87 66 12 93

Point Info Bio : 0805 401 680

Centre de Formalités des Entreprises :

P. Teufel 03 87 66 12 57

Elevage

Elevage bovins lait : 03 87 66 12 46

Elevage bovins viande : 03 87 66 12 46

Elevage ovins : C. Vaillant 06 80 61 85 80

Identification bovins, ovins, caprins :

03 87 66 12 46

Agronomie, environnement, drainage,
boues, bâtiment

Agronomie : Jamela Beccherlé 03 87 66 12 42

Environnement : C. Mangel 03 87 66 12 44

MVAB (Mission de valorisation des boues)/

drainage : A. Schrotzenberger 03 87 66 01 43

Bâtiments : M.J. Zimmermann 03 87 66 12 43

Organisme indépendant des boues :

L. Zidar 03 87 66 03 87

Juridique, aménagement

03 87 66 12 57

Form'agir

03 83 93 34 93

ou formation@lorraine.chambagri.fr

Nous contacter par mail :

prenom.nom@moselle.chambagri.fr

ou accueil@moselle.chambagri.fr

Suivre les actualités
de la Chambre d'agriculture

Site internet : www.cda-moselle.fr

Twitter : cda57

www.lorraine.mesparcelles.fr

Comité de rédaction du 01/07/16 : Antoine Henrion, Président de la Chambre d'Agriculture ; Laurence Herfeld, vice-présidente ; Marie Adamy et Estelle Pochat, élues ; Denis Stragier, Directeur adjoint ; C. Girard, C. Hachet, C. Marconnet, M. Morhain, C. Rettel, A. Touchot.